

Séance de Conseil Municipal du 6 décembre 2013
Compte-rendu sommaire

Membres présents :

GALLAY Gilbert
GALLAY Cyrille
MICHAUD Maurice
REQUET Isabelle
MOREL Nicolas

Membres absents :

DEMESTE Isabelle (procuration à Maurice Michaud)
PETIT-GRAZINI Angélique
GRAZINI Bernard
HAUTEVILLE Ludivine

HAUTEVILLE Jérôme

Secrétaire de séance : Cyrille Gallay

Validation du compte-rendu de la séance du 18 octobre 2013

Accord à l'unanimité.

Désignation de nouveaux délégués au SITHD

Compte tenu de la transformation du SITHD en syndicat à la carte au 1^{er} janvier 2014 il appartient à la commune de désigner de nouveaux délégués selon la répartition prévue dans les statuts.

A l'unanimité le conseil municipal a désigné Cyrille Gallay comme délégué titulaire et Jérôme Hauteville comme délégué suppléant.

Redécoupage canton d'Evian – rattachement des communes de Reyvroz, Vailly, Lullin et Bellevaux

Selon le découpage prévu par le Préfet les communes de Reyvroz, Vailly, Lullin et Bellevaux qui feront parties de la Communauté de Communes du Haut Chablais à partir du 1^{er} janvier 2014 devaient être rattachées au canton de THONON.

Il serait souhaitable que ces communes soient rattachées au canton d'Evian pour une mise en cohérence des cantons avec la carte intercommunale.

Accord à l'unanimité.

Avenant travaux assainissement Le Cruet

Compte tenu des modifications apportées aux travaux, augmentation de la longueur de collecteur et de la réalisation de branchements supplémentaires il y a lieu d'établir un avenant avec l'Entreprise LEC pour un montant de 20 000 € HT.

Accord à l'unanimité.

Virement de crédits

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal qu'une décision modificative doit être votée

Dépenses imprévues	- 1 500 €	
Entretien matériel roulant	- 1 000 €	
Fonds de péréquation des recettes fiscales		+ 2 500 €

Accord à l'unanimité

Affouage 2014

Les lots seront martelés sur les parcelles R et S. Trois garants sont nommés : Nicolas Morel, Maurice Michaud et Jérôme Hauteville.

Accord à l'unanimité.

Nouveaux Tarifs communaux 2014

Monsieur le Maire propose de reconduire la plupart des tarifs 2013 sans augmentation.

Toutefois pour rester en conformité avec les critères d'attribution des aides du SMDEA

Il propose au Conseil Municipal de fixer le prix du M3 d'eau assainie à 1.25 €

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer pour fixer le prix de la location et établir le règlement de l'ensemble four à pain et fumoir communal au chef lieu nouvellement acquis par la commune (four à pain GALLAY Roger).

Après débat le Conseil Municipal décide de fixer, la location à 15 € la journée

puis 5 € par jour supplémentaire d'occupation, gratuit pour les associations de la commune.

Accord à la majorité.

Rythmes scolaires

Après réunion avec l'instituteur et les représentants des parents d'élèves, les horaires proposés sont :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 11h45 et 14h à 16h
- Mercredi : 9h à 12h

Accord à l'unanimité.

Travaux AFP 2014

Maurice Michaud présente les projets de travaux de l'AFP :

- Réserve d'eau : 24869 Euros dont 13143 Euros de subventions de la région Rhône-Alpes et du FEADER, et 11726 Euros d'autofinancement apporté par la Commune.

Accord à l'unanimité.

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable 2012

Présentation est faite du rapport.

Accord à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h20.

Le Maire,
Gallay Gilbert